



MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr
www.colpo.fr

 Commune de Colpo

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30 à 19h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h30

02 97 66 33 46
mediatheque@colpo.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances : Aydenne-
Ylanne SAID, 30/12/2021
Alban LETAÉRON, 20/01
Louis GARCIA, 28/01

Décès : Yvonne LE FALHER,
20/01 - Gildas QUILLERÉ,
09/02 - Jean JIQUEL, 19/02

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Débat sur la Protection Sociale Complémentaire - Subventions aux associations extérieures - Subvention association « Trophée Job MORVAN » - Instauration du permis de démolir - « Les Tilleuls » : cession du lot n°2 à Vannes Golfe Habitat - Cessions de chemins ruraux (après enquête publique) - Chemin de Keribio : acquisition de parcelle - Instruction des autorisations d'urbanisme : Adoption d'une convention avec GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION - Rapport de la CLECT GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION relatif aux eaux pluviales urbaines - Information sur l'étude Analyse des Besoins Sociaux - Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu des délégations accordées par le Conseil municipal.

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale », ma Mairie / délibérations

Les prochains Conseils Municipaux auront lieu les 15 et 29 mars
Le prochain Conseil Municipal des Enfants aura lieu le 8 mars

ACTUALITÉS

NOUVELLES CARTES ÉLECTORALES



2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir une nouvelle carte électorale en vue des élections présidentielles et législatives. Cette nouvelle carte possédera un QR code qui permettra, entre autres, un accès simplifié à la procuration !

TRAVAUX : RUE NATIONALE

La rue Nationale est de nouveau accessible ! Cependant, les travaux ne sont pas terminés et la chaussée est dégradée... Soyez vigilants ! Comme nous l'expliquons dans le bulletin municipal, les travaux continueront d'ici quelques semaines avec la prochaine phase de chantier de « réseaux d'eaux pluviales ». Pour plus d'informations, rendez-vous à la page 5 du bulletin Municipal !

LA POSTE : NOUVEAUX HORAIRES



La direction de La Poste nous informe d'une évolution des horaires d'ouverture au public de son bureau de Colpo. **À partir du mardi 1^{er} mars 2022, le bureau de poste sera ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h.** « Cette modification entre dans le cadre de l'évolution des modes de consommation des citoyens, avec notamment le développement de l'économie numérique qui entraîne une réduction de flux de clients dans les bureaux de poste ». La Municipalité de Colpo, consciente du désagrément occasionné, acte avec regret cette décision.

PROGRAMME DE L'ALSH

Le programme des activités des mercredis pour les mois de mars et avril est disponible ! Retrouvez-le sur le site internet de la commune rubrique « Services aux habitants »/Enfance-jeunesse/ALSH



NUMÉRIGOLFE

Du 30 mars au 2 avril, c'est Numérigolfe, les journées numériques des Médiathèques du Golfe ! L'agglomération et les 32 médiathèques du Golfe vous concoctent un programme ludique et festif pour découvrir le numérique sous toutes ses formes. **Le samedi 2 avril de 10h à 12h30**, la Médiathèque de Colpo propose un atelier de découverte des casques de réalité virtuelle. « Comme un astronaute explore les astres, un virtuonaute explore le monde virtuel ». Découvrez les casques de réalité virtuelle et plongez dans un espace remodelé et réaliste lors d'une expérience interactive inédite ! Immersion instantanée garantie.
Durée : 10 min - De 8/9 ans à 80 ans - SUR INSCRIPTION au 02 97 66 33 46

 ASSOCIATIONS

SOIRÉE RACLETTE - ES COLPO

L'ES COLPO organise une soirée RACLETTE à volonté le **samedi 12 mars à partir de 19h** à l'Espace Camerata ! Tarifs Adultes : 12€ et Enfants (-12 ans) : 6€. Sur réservations dans les commerces de Colpo (boulangeries, VIVECO, Cardinal et Elisa), par téléphone au 06 85 81 07 59 ou directement auprès d'un joueur ou d'un membre du bureau. PASS VACCINAL obligatoire.

CLUB ELISA : ANIMATIONS DE MARS

Mardi 1^{er} : Concours de Belote à 14h - Espace Camerata
Mercredi 2 : Après-midi récréatif à 14h - Espace Camerata
Samedi 5 : Après-midi Tarot/Belote à 14h - Salle de motricité
Mardi 15 : Concours de Belote à 14h - Espace Camerata
Judi 17 : Reprise de la marche à 14h - Restaurant scolaire
Samedi 19 : Après-midi Tarot/Belote à 14h - Salle de motricité
Mercredi 23 : LOTO à 14h - Espace Camerata
PASS VACCINAL obligatoire



SOIRÉE JARRET FRITES - LES TOUT P'TITS

L'association Les Tout P'tits organise une soirée Jarret-frites le **samedi 19 mars à partir de 19h** à l'Espace Camerata suivi d'une soirée dansante DISCO. Tarifs Adultes : 12,50€ - Enfants : 7€ et à emporter : 12€. Sur réservations dans les commerces de Colpo (Boulangeries, VIVECO, Cardinal) par téléphone au 06 20 34 03 13 ou par mail à veronique5656@gmail.com. PASS VACCINAL obligatoire.



TROPHÉE JOB MORVAN

Le 28^{ème} Trophée Job Morvan, challenge cycliste en 4 manches réservée aux 2^e et 3^e catégories, Juniors et Pass Cyclisme se déroulera en avril et mai 2022. Comme depuis toujours, c'est à Colpo qu'il débutera le **Dimanche 3 avril** avec un circuit long de 5,8 km en 17 tours.

FEST-DEIZ

L'association Krollerion Lan Vaoz organise, **dimanche 20 mars** à partir de 14h30, un FEST-DEIZ à l'Espace Camerata avec les groupes Pebr Holen et Kastelodenn. Entrée : 6€ - 06 11 46 90 11

 INFORMATIONS DIVERSES

ENQUETE INSEE

L'INSEE réalise, de février à avril 2022, une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie. Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis). L'enquête est réalisée sur un échantillon de près de 22 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Les ménages qui y habitent seront interrogés par **Madame LORENT Isabelle, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle**. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

LUTTE CONTRE LES TAUPES

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON propose, des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage. Plusieurs journées seront organisées au printemps et à l'automne 2022. Plus d'informations sur www.colpo.fr et en mairie.

OSTEOPATHES

Mme Anne-Sophie Vauleon n'exerce plus avec Mme Karen Louer comme ostéopathe. Elle est remplacée par M. Paul Coethellec.

PERMANENCES
ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 25 mars de 9h30 à 12h30**.

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au **02 97 69 52 00**